

Rapport du maire sur la situation financière 2017 de la Ville de Saint-Ours

Bonsoir à tous,

En vertu des dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, il me fait plaisir de vous présenter un bref bilan des réalisations pour l'année 2017, le rapport de la situation financière, ainsi que les projets pour l'année 2018.

Au 31 décembre 2016, le rapport financier de la Ville de Saint-Ours montre un surplus accumulé non affecté de **258 032 \$**, des réserves financières affectées de **107 891 \$** pour un surplus total de **365 923 \$**.

De l'exercice financier 2017, qui se terminera bientôt, on peut anticiper un léger surplus à la fin de l'année courante.

Liste des contrats comportant des dépenses de plus de 25 000 \$ octroyés depuis le dernier dépôt du discours du maire en novembre 2016 :

Achat d'un garage municipal au 49 avenue Pérodeau	102 328 \$
Rénovation et mise aux normes Maison de la Culture Construction Nord Sud 2011 et surveillance	156 514 \$

La liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville.

Afin de satisfaire aux exigences de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous informe de la rémunération du maire et des conseillers, pour l'année 2017 :

Maire

Rémunération :	10 237 \$
Allocation de dépenses	5 119 \$
Total :	15 356 \$

Pour chacun des conseillers

Rémunération/conseiller	3 412 \$ (6)=	20 472 \$
Allocation de dépenses/conseiller	1 706 \$ (6)=	10 236 \$
Total :		30 708 \$

Grand total : **46 064 \$**

Réalisations 2017 :

Les conseillers et moi-même profitons de cette période de l'année pour faire le point sur les éléments pour lesquels nous avons réalisé des gains, ou préparer le terrain pour les réalisations futures.

1- Mise en place de nouveaux services

- Achat d'un bâtiment au 49 avenue Pérodeau pour établir notre nouveau garage municipal
- En ce qui concerne notre garderie « privée subventionnée », le projet est toujours vivant et le Conseil municipal maintient ses efforts pour que le projet se réalise dans les meilleurs délais.
- Le projet domiciliaire de la « Grande Ourse » a accueilli de nouveaux résidents venant de l'extérieur.
- Une subvention de 22 604 \$ (pacte rural) a été accordée et reçue pour la rénovation de la Maison de la Culture situé au 2540, Immaculée-Conception.
- Nous avons organisé la fête de l'Halloween, la grande fête régionale de la St-Jean-Baptiste et en décembre, la fête de Noël.
- Nous avons rencontré les différents organismes de la Ville de Saint-Ours afin de connaître leurs besoins pour la prochaine année d'activités.
- Nous avons effectué avec une subvention du Programme de la taxe sur l'essence d'un montant total de 823 228 \$, un projet d'aqueduc sur la route 133 qui a été finalisé à l'été 2017. La finalité de ce projet ne coûtera pas plus de 250 000 \$ à nos citoyens.
- Nous avons harmonisé le dossier des archives, de la téléphonie et de la fibre optique.
- Travaux d'amendements des règlements de la Ville :
 - Afin de permettre des lieux propices aux soins des personnes.
 - Afin de permettre le développement d'immeuble résidentiel et par le biais de dérogation mineure.
 - Afin d'exploiter notre nouveau garage municipal situé sur l'avenue Pérodeau.

2- Projets spéciaux pour améliorer la visibilité de la Ville

- Beaucoup d'efforts ont été réalisés pour embellir la Ville ce qui nous a permis de maintenir « nos trois fleurons » décerné par le programme québécois de classification horticole « Les Fleurons du Québec ».
- Le comité d'embellissement à la Ville de Saint-Ours a mis sur pied un concours « J'embellis ma ville ».
- Nous avons fait des représentations régionales pour améliorer le transport adapté et collectif dans notre milieu.
- Nous avons réalisé la Fête régionale de la St-Jean Baptiste à l'été 2017. Plus de 4 000 personnes sont venues nous visiter.
- Nous avons continué les travaux pour la rénovation et mise aux normes de la « Maison de la Culture » qui se terminera en 2018.

3- La sécurité dans notre Ville en 2017 :

- Le conseil municipal a remplacé un « afficheur de vitesse » du côté nord sur la route 133.
- Nous avons également ajouté et entretenu une traverse piétonnière sur la rue Richelieu afin de permettre l'accès sécuritaire de nos enfants de l'école Pierre-De-Saint-Ours au parc multigénérationnel Alphonse-Desjardins et une autre sur la route 133 permettant l'accès au Centre paroissial Léo-Cloutier.

4- Rencontre des différents organismes œuvrant dans notre milieu

- Nous avons rencontré les différents intervenants des clubs de motoneige et de véhicule tout-terrain afin de créer des liens pour développer leur programmation récréotouristique dans le respect et la quiétude de notre population.
- Rencontre avec les représentants des trois (3) campings à la Ville de Saint-Ours

Les priorités 2018 sont :

- Continuer de promouvoir la démocratie municipale en instaurant une culture de consultation et de concertation à tous les paliers d'intervention de la Ville.
- Maintenir la bonne harmonie lors des séances du Conseil.
- Favoriser des commissions consultatives constituées d'élus et de citoyens.
- Organiser de concert avec l'école primaire une collaboration sur l'échange gratuit des locaux
- Rencontre avec les cultivateurs ainsi que l'Union des producteurs agricoles

Concernant le financement municipal :

- Contrôler les coûts des services municipaux en respectant la capacité à payer de la collectivité.
- Prioriser l'entretien des équipements et des infrastructures existantes.
- Réviser le règlement de rétribution des membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Ours.

Concernant le développement économique :

- Communiquer à la population les résultats des analyses d'impact global (financier, social et environnemental) de tous nouveaux projets. Exemple : Maison de la Culture.
- Sensibiliser la population au prix social et collectif de l'utilisation de l'eau potable.
- Inciter les promoteurs potentiels à présenter des projets dans le cadre du Pacte rural (PNR3) 2018 et ce, pour un développement durable de notre milieu de vie.
- Maintenir des relations harmonieuses avec les gens d'affaires (ex. : tenue d'un 5 à 7).

Concernant l'aménagement du territoire dans un cadre et un milieu de vie «urbain rural » :

- Développer une vision stratégique du schéma d'aménagement de notre territoire.
- Reconnaître l'apport de la société agricole à la richesse collective de Saint-Ours.
- Harmoniser les identifications de la Ville sur ses principaux immeubles.
- Étudier la faisabilité d'un accès public à la rivière Richelieu afin de considérer cette voie de circulation comme un attrait touristique nécessaire au développement de la Ville.
- Développer des liens avec les municipalités voisines. Exemple : Service de protection incendie, évaluation des niveaux élevés, établir un service d'urgence avec les pinces de désincarcération
- Aménager des aires de détente et poursuivre l'embellissement des lieux publics.
- Bonifier un programme d'embellissement de la rue Immaculée-Conception, des espaces commerciaux et résidentiels.

Concernant le développement urbain :

- Mettre en place la « politique d'accueil de nouveaux arrivants » sur notre territoire.
- Contribuer à un programme de soutien à l'accès à la propriété.
- Assurer une saine gestion du développement résidentiel conforme au plan d'urbanisme.
- Étayer un programme de partenariat avec des promoteurs et des entrepreneurs sur notre territoire.

Concernant la sécurité publique :

- Élaborer un plan stratégique de sécurité publique où les critères de performance des services seront analysés.
- Analyser l'impact des diverses limites de vitesse sur le chemin des Patriotes et sur la rue Immaculée-Conception et ce, conjointement avec le Ministère des Transports du Québec et la Sûreté du Québec.
- Continuer à développer des relations constructives avec la Sûreté du Québec afin de protéger notre territoire.

Concernant la vie communautaire, le patrimoine religieux, la culture, les loisirs et les sports :

- Étendre le programme de reconnaissance de l'engagement communautaire comme service de première ligne à la population en élaborant un plan de financement des organismes avec une évaluation annuelle de leurs actions.
- Mettre de l'avant un programme d'infrastructures de loisirs et de sports en concordance avec l'évolution démographique des familles de la Ville.
- Collaborer à la préservation du patrimoine religieux immobilier.
- Favoriser l'accueil d'activités institutionnelles et communautaires.
- Assurer un entretien préventif et favoriser l'amélioration continue du réseau des parcs et des espaces verts.
- Terminer l'installation des commodités dans le parc multigénérationnel « Alphonse Desjardins ».

Les activités récurrentes pour 2018 sont : poursuivre les engagements en cours, entre autres :

- Amélioration à l'entrée sud du périmètre urbain de la Ville.
- Programme « Fleurons du Québec » : appliquer les recommandations du comité d'évaluation pour atteindre le « quatrième fleurons » en collaboration avec le comité d'embellissement formé en 2016 et la poursuite du concours « J'embellis ma ville ».
- Promouvoir le programme du pacte rural (PNR3) 2017 en favorisant le développement durable de notre milieu de vie.
- Politique des aînées en coopération avec la démarche MADA de la MRC de Pierre-De Saurel en réalisant le plan d'action déjà entamé par certaines de nos initiatives.
- Politique familiale en coopération avec la MRC de Pierre-De Saurel et l'aide du Carrefour action municipale et famille.
- Politique culturelle pour les municipalités rurales, mise à jour du répertoire culturel et patrimonial.
- Services et contributions en soutien de la Ville aux organismes reconnus sur notre territoire.
- Continuer nos démarches pour la construction d'une nouvelle patinoire extérieure et l'installation d'un dôme.
- Usine d'épuration des eaux :
 - Terminer le nettoyage des étangs aérés
 - Démarche pour la construction d'un quatrième étang
- Politique sur les communications et les différents médiums utilisés par la Ville.
- Revoir l'état de nos propriétés comme le garage municipal, l'Hôtel de Ville etc...

En terminant, je remercie tous les employés municipaux qui travaillent à rendre la Ville de Saint-Ours fonctionnelle et accueillante aux visiteurs et surtout à tous nos citoyens et citoyennes.

Je voudrais féliciter les conseillères et les conseillers municipaux pour le travail accompli à ce jour et les remercier d'avance pour leur implication et leur engagement dans les futurs dossiers de la Ville de Saint-Ours. Félicitations aux nouveaux élus qui ont été engagés dans le processus des élections de 2017.

Un grand merci à nos organismes et surtout à nos bénévoles qui rendent Saint-Ours agréable à y habiter et à y vivre.

À la population pour leur vote de confiance pour un autre mandat de quatre (4) ans.

Sylvain Dupuis
Maire
Déposé le 13 novembre 2017